



2014
PLAN STRATÉGIQUE
DE DÉVELOPPEMENT
2029

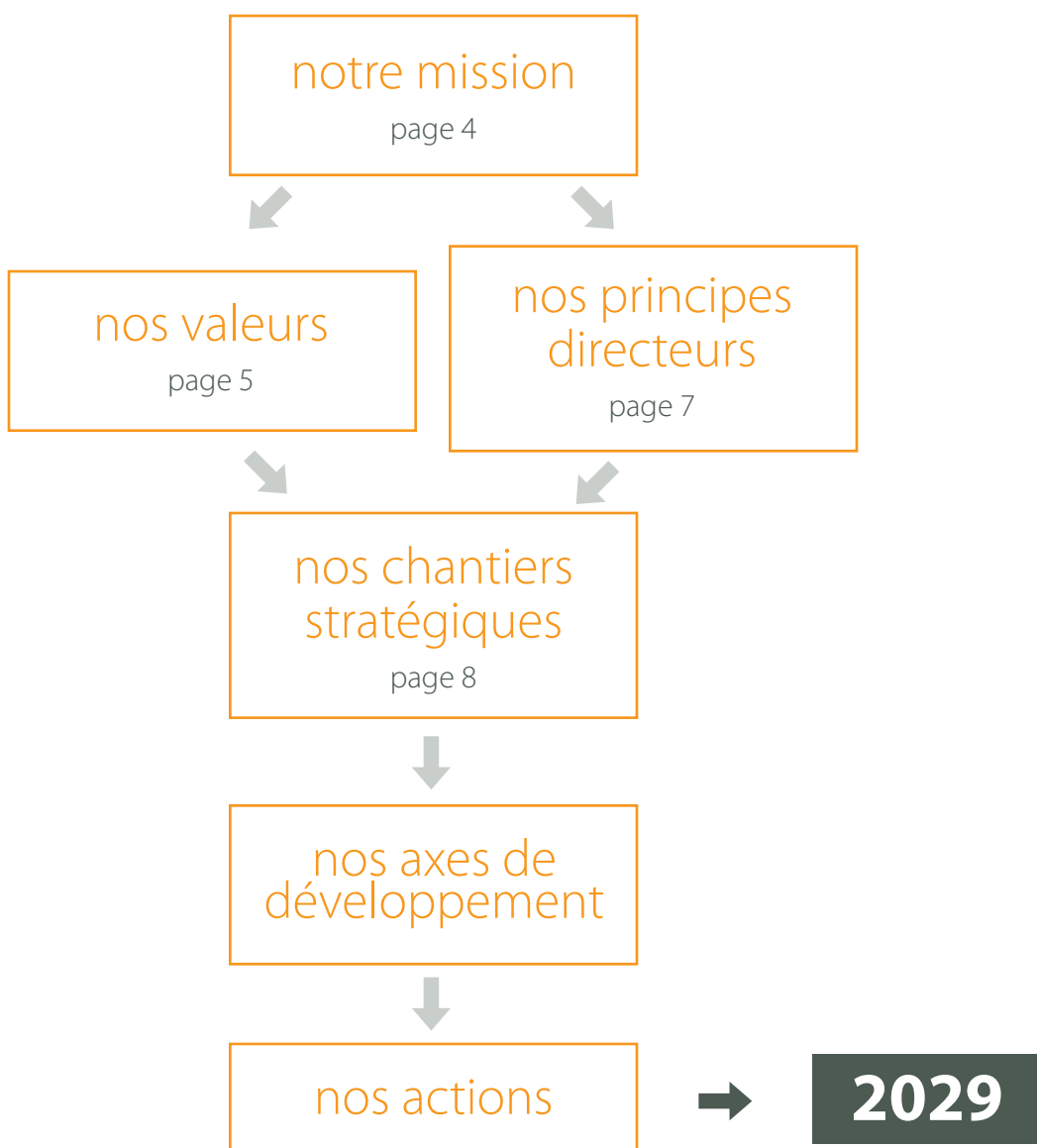


VERSION ABRÉGÉE



CANDIAC
ma ville sous les arbres

APERÇU DU PLAN STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT



MOT DU MAIRE



Chers Candiacoises et Candiacois,

C'est avec un énorme plaisir que je vous présente le *Plan stratégique de développement 2014-2029* de la ville de Candiac.

Fruit d'un travail rigoureux, d'une longue réflexion et alimenté par les résultats d'un processus consultatif auprès de plusieurs groupes de citoyens, ce *Plan stratégique* représente la vision d'avenir pour les Candiacois, telle que projetée par votre conseil municipal et son équipe de gestionnaires.

À l'instar des autres municipalités de la grande région métropolitaine, Candiac vit des changements culminants suite à l'adoption en 2012, par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), du *Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD)*. Nous nous sommes donc inspirés de **trois grandes orientations** du PMAD pour mettre de l'avant nos grands objectifs.

D'abord, l'aménagement de notre territoire se fera selon les principes de **développement durable**. Cela implique une utilisation plus rationnelle de l'espace aux fins du développement, ainsi qu'une meilleure densification des futurs développements résidentiels. Notre projet TOD (Transit-oriented Development) s'inscrit tout à fait dans cette optique.

L'**optimisation du transport terrestre** actuel et projeté constitue un élément clé dans le développement du transport collectif et actif. Candiac en a fait une priorité depuis quelques années déjà et continuera à développer cet aspect afin de soutenir la croissance du nombre de déplacements et favoriser une consolidation de l'urbanisation du territoire.

Évidemment, l'**environnement** occupe une place prépondérante dans notre stratégie de développement. Les espaces naturels ayant un impact positif sur l'image et l'identité de notre ville, nous les amènerons de façon à ce qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle dans la protection et le renouvellement de la biodiversité.

Je vous invite donc à prendre connaissance de ce document, lequel représente notre « tableau de bord » pour les années à venir. Il détermine non seulement les objectifs à atteindre, mais aussi les principes directeurs qui guideront nos prochaines réalisations.

Un mot, en terminant, pour remercier tous les citoyens qui ont participé aux différents groupes de discussion, l'équipe de direction qui a alimenté notre réflexion et bien sûr, mes collègues du conseil municipal dont l'implication et le dévouement ont été remarquables tout au long du processus.

Le maire,

Normand Dyotte

PORTRAIT DE MA VILLE

Vivre à Candiac, c'est :



profiter du grand air

15 000 arbres sur les emprises et terrains municipaux

33 km de pistes cyclables et de sentiers piétonniers

14 parcs aménagés, dont deux dotés de parcours d'exercices, couvrant une superficie totale de 600 000 m²

lien privilégié entre les parcs Haendel et Cherbourg, 1 passerelle piétonnière et cyclable reliant le nord et le sud de la ville

1 parc canin

pratiquer des sports

1 piscine extérieure et 5 jeux d'eau

2 patinoires intérieures, 4 patinoires extérieures et 2 anneaux de glace

2 espaces aménagés pour la glissade hivernale

1 aire de planche à roulettes

de nombreux terrains sportifs : 16 de balle et de soccer (dont un terrain synthétique certifié FIFA), 6 de tennis, 5 de volleyball de plage, 3 de basketball, 12 de pétanque et 1 golf public



savoir se divertir

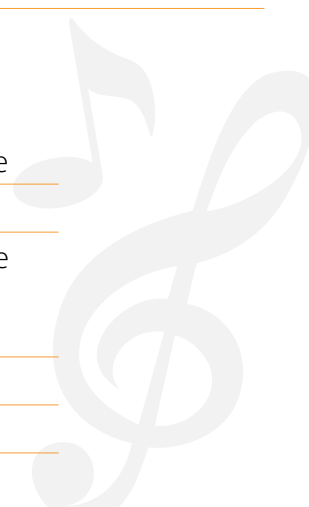
1 centre socioculturel – le Complexe Roméo-V.-Patenaude

1 bibliothèque – le Centre Claude-Hébert

1 maison ancestrale (Maison Melançon) et 1 amphithéâtre extérieur, lieux de rassemblement dédiés aux arts et à la culture – au parc André-J.-Côté

1 maison des jeunes – l'Antidote

1 maison des aînés – le Centre Frank-Vocino





offrir une éducation de qualité à ses enfants

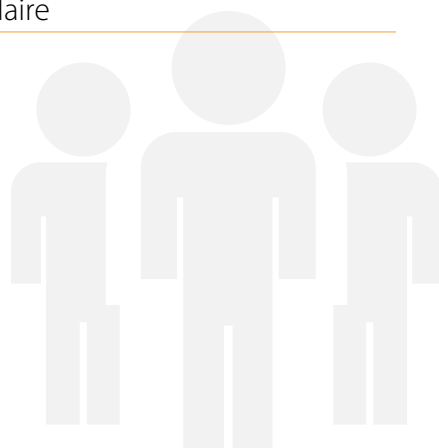
5 écoles primaires

1 école secondaire



participer à la vie communautaire

74 organismes voués, entre autres, à l'entraide, aux loisirs, aux sports, au bien-être et à l'enrichissement



être à proximité

à la croisée des autoroutes 15 et 30

à 15 minutes du centre-ville de Montréal

à 30 minutes de la frontière américaine

1 réseau efficace de transport collectif et 1 parc incitatif

1 gare de trains de banlieue

en bordure du fleuve Saint-Laurent et de la rivière à la Tortue

PROFIL DE NOS CITOYENS



Une population de plus de 20 000 habitants

Un revenu moyen des ménages et un niveau de scolarité nettement plus élevés que la moyenne des villes de notre MRC.

Une proportion importante de jeunes familles; un taux de natalité exceptionnellement haut par rapport aux villes de la Rive-Nord et de la Rive-Sud de Montréal.

Un taux élevé de propriétaires occupants, soit 40 % de plus que l'ensemble de la province.

NOTRE MISSION

Par son sens de l'innovation et son engagement, s'afficher comme une ville attractive et contemporaine qui offre à ses citoyens un milieu de vie de qualité supérieure, respectueux de l'environnement et orienté vers le bien-être des générations actuelles et futures.





NOS VALEURS

S'inspirant de la mission et des codes d'éthique et de déontologie de la Ville, les valeurs suivantes caractérisent les convictions et les comportements que les membres du conseil municipal désirent voir appliquer dans les activités quotidiennes des employés et des élus.

01

Le sens du client

Toutes les ressources humaines de l'organisation étant au service du citoyen, ce dernier doit être traité comme un client privilégié.

03

Le souci de la qualité

L'approche proactive, une information juste et le respect du détail sont des comportements à privilégier.

05

L'engagement à agir et à innover

La création, l'innovation, la recherche de l'excellence et l'action efficace doivent être des moteurs de motivation pour tous les membres de l'organisation municipale.

02

La reconnaissance de notre capital humain

Le capital humain de l'organisation représente son actif le plus important. La Ville investit énergie et ressources au développement et à l'épanouissement de ses employés.

04

L'honneur rattaché à la fonction municipale

Toute personne œuvrant pour la Ville est soumise à la constance des quatre valeurs véhiculées par ses codes d'éthique et de déontologie : l'écoute, une approche proactive, la justesse de l'information et le respect des délais pour tous services attendus.

NOS 5 PRINCIPES DIRECTEURS

Les principes directeurs servent de cadre de référence. Ils doivent guider chacune des actions et des décisions municipales dans le but de réaliser la vision et la mission de la Ville.



01

Écoute active des préoccupations citoyennes

Établir une communication bidirectionnelle avec les citoyens afin qu'ils comprennent et s'approprient les grands enjeux de l'avenir de leur ville.

02

Gestion rigoureuse des ressources financières et matérielles

Maintenir une très grande rigueur dans la gestion des fonds publics et le respect des budgets et échéanciers.

03

Engagement de soutien de la part du conseil municipal

Munir l'organisation de tous les outils nécessaires à l'accomplissement des objectifs et des orientations du plan stratégique de développement.

04

Suivi et évaluation de la qualité des services aux citoyens

Évaluer périodiquement la qualité des services en fonction des données factuelles.

05

Communication claire et efficace

Assurer en tout temps une communication efficace s'adressant tout autant à l'organisation municipale qu'aux citoyens et partenaires.



NOS 6 CHANTIERS STRATÉGIQUES

Voici les 6 chantiers stratégiques et leurs principaux axes de développement tels que précisés par le conseil municipal pour les 15 prochaines années.

01

offrir des services municipaux de qualité supérieure, répondant aux attentes et besoins de la population

- bonifier le service à la clientèle
- favoriser le niveau d'implication de la population
- repositionner et soutenir la notion du bénévolat





CHANTIERS STRATÉGIQUES

02

développer un milieu
de vie de qualité dans
un environnement sécuritaire

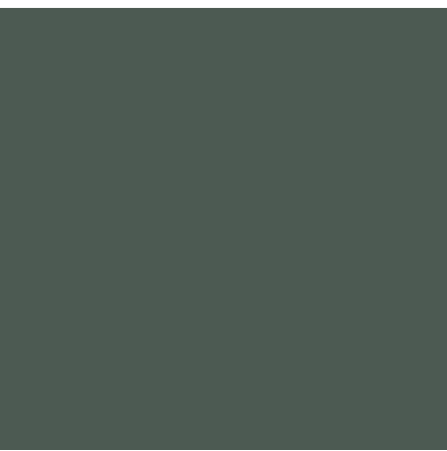
- assurer la protection du milieu, des biens et de l'environnement
- poursuivre le développement d'infrastructures modernes, multifonctionnelles et adaptées aux domaines culturel, artistique et sportif
- poursuivre la bonification et l'ajustement de l'offre et de la demande du transport collectif

CHANTIERS STRATÉGIQUES

03

accentuer notre
implication régionale
en favorisant des
partenariats avec les
villes de la couronne
sud de Montréal

- développer des alliances avec les municipalités et divers organismes dans le but de faciliter l'accessibilité aux transports collectifs
- favoriser le réseautage avec les élus municipaux sur les dossiers d'enjeux régionaux comme le pont Champlain
- solliciter le soutien de paliers gouvernementaux pour l'implantation d'un pôle logistique multimodal
- explorer les alliances régionales pour répondre aux besoins des différents services tels que la programmation culturelle et sportive





CHANTIERS STRATÉGIQUES

04

bonifier et promouvoir l'image de marque de la ville



- améliorer l'image des entrées de ville
- redéfinir et uniformiser l'identité visuelle et la signature de Candiac ainsi que les règles et les normes qui y sont associées
- établir une stratégie de communication pour tous types de nouvelles
- développer l'image de marque de la Ville sur le Web 2.0

05

veiller à l'évolution d'une organisation municipale toujours plus performante, innovatrice et ouverte aux changements

- mettre en place une structure organisationnelle pour soutenir la croissance de la ville
- miser sur le développement des compétences des ressources humaines
- conserver une bonne santé financière en faisant évoluer les politiques et les processus de contrôle
- maintenir et bonifier notre rôle d'employeur de marque



06

assurer un développement harmonieux, responsable et respectueux des valeurs environnementales



- préparer un plan directeur de l'aire TOD (Transit-oriented Development)—une zone résidentielle et commerciale orientée vers l'usage des transports actifs et collectifs) en misant sur la qualité du milieu et en y intégrant les notions de développement durable
- soutenir la finalisation du développement du Carrefour Cadiac en sollicitant activement l'intervention du ministère des Transports du Québec pour améliorer la fluidité des accès au site à partir du réseau autoroutier
- établir une vision par rapport à la reconnaissance de pôles de développement avec des services sous-jacents
- mettre en place des mesures favorisant l'accès à la propriété pour les jeunes familles et comblant les besoins des citoyens vieillissants en matière d'habitation



MON CANDIAC DE DEMAIN...

En 2029

Candiac sera une ville qui continuera à offrir un niveau de vie de qualité supérieure et qui aura conservé sa dimension humaine avec une population d'environ 29 000 habitants.

Les installations sportives, dont un aréna moderne, un centre aquatique et de nombreux terrains, seront accessibles à l'ensemble de la population.

Fière de sa réputation de ville en santé, Candiac élargira sa démarche avec la participation des citoyens.

Candiac sera desservie par un système de transport collectif efficace et ponctuel avec des horaires flexibles.

La vie culturelle sera dynamique avec des services bibliothécaires à la fine pointe de la technologie et des installations multifonctionnelles mises à la disposition de tous les artistes et créateurs locaux.

De nombreux parcs et espaces verts seront judicieusement répartis sur le territoire.

Les berges du Saint-Laurent et de la rivière à la Tortue seront accessibles.

La Ville obtiendra la cote exceptionnelle de 5 fleurons de la Corporation des fleurons du Québec et se transformera en un véritable spectacle fleuri.

Le secteur industriel de la ville aura pris le virage vert alors que plusieurs entreprises seront axées sur le développement durable et les énergies renouvelables.

Ayant à cœur l'environnement et la santé de ses résidants, la Ville sera orientée vers les déplacements actifs et sécuritaires.

Tous les projets de la Ville seront encadrés par des règles de développement durable.

Les familles choisiront Candiac de génération en génération !



CANDIAC

Plan stratégique de développement 2014-2029
est une réalisation du Service des communications
de la Ville de Candiac.

© photos : Ville de Candiac et Club photo Roussillon
Juin 2014 • www.candiac.ca